

Dossier de candidature n° :
Nom du candidat :
Prénom du candidat :
Date de réception :
Cadre réservé à la commune

Aide pour obtenir le permis de conduire



Envie de booster votre vie et accéder à la liberté, le projet « Bourse au Permis de conduire B » de Bernissart est peut-être ce qu'il vous faut.

Nous pouvons intervenir financièrement pour vous permettre de réduire le coût de votre permis et resterons à vos côtés jusqu'à votre réussite.

Cette bourse s'adresse principalement aux :

- salariés ou étudiants à faibles revenus ;
- demandeurs d'emploi ;
- personnes dont le permis pourrait faciliter l'accès à une formation ou un emploi.

Pour introduire une demande, il faut :

- être domicilié dans l'entité de Bernissart ;
- compléter le formulaire et le transmettre à la commune de Bernissart (service du plan de cohésion sociale) ;
- le document peut être remis en main propre, par courrier ou encore par e-mail. Il peut également être transmis par nos partenaires.

Admission des candidats :

vous recevrez la réponse de votre demande au plus tard 30 jours après avoir transmis votre dossier de candidature.

L'accompagnateur social prendra contact avec vous pour obtenir des informations supplémentaires si nécessaire.

Documents à fournir :

- une copie recto/verso de votre carte d'identité ou titre de séjour en ordre de validité ;
- le formulaire de candidature complété ;
- l'adhésion à la charte signée.

Contact de l'accompagnateur social :

Jean-François Brabant

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30 jean-francois.brabant@bernissart.be 069/59.00.64 - 0478/79.71.42

Fiche d'information

N° registre national :			
Nom :			
Гél : 			
E-mail:			
Adresse (rue, n°, localité, code	. ,		
Niveau de scolarité (diplôme,			
Avez-vous le permis théorique			
Situation : cochez et précisez	, -		
□ Domandour d'amplai (acata	ur d'activitá) :		
□ Demandeur d'emploi (secte □ Salarié (type de contrat, sec	•		
∃	•		
□ Contrat apprentissage (filièr			
☐ Formation en cours :			
☐ Autres (précisez) :			
C <mark>onnaissance du projet :</mark> co	chez		
A dina cananauna da	□ Mire\MADI		
☐ Adm. communale ☐ CPAS	☐ MireWAPI☐ ALE	☐ AMO G.R.A.In.E ☐ Amis	☐ Réseaux sociaux☐ Affiche
	ALE	☐ Site internet	☐ Flyers
	□ ADL	_ One interret	i iyois
Pourquoi avez-vous besoin	d'obtenir votre pe	rmis ?	
Dans le cadre de votre acc	ompagnement, de	s ateliers seront mis en r	olace. De quelle aide
pensez-vous avoir besoin?		_	Jidoor Bo quono arao
		,	
ີ accompagnement dans l'ap	•	héorie	
intervention financière pour			
intervention financière pour	•		
assistance dans les démar	ches (inscriptions, c	documents, etc.)	
_l autre :			
Tableau reprenant les coûts	nris en charge na	r le projet : cochez théorie	et/ou pratique
iabicaa reprenant ies coats	pris en enarge pa	ric projet: 000mc2 mcome	croa pratique
	Coût total	Intervention candidats	Intervention projet
Cours théorique 12h	130,00€	90,00€	40,00 €
Cours pratique filière libre	20h 1300,00 €	750,00 €	550,00€
Cours pratique auto-école	30h 1950,00 €	1125,00 €	825,00 €
Cours pratique 6h	390,00€	240,00 €	150,00 €

En quoi consiste la Charte

Elle indique ce que l'on **attend de vous** pendant la durée du processus aboutissant à la réussite et l'obtention de votre permis de conduire. Elle s'inscrit dans la continuité du plan visant la **cohésion** et l'**intégration sociale** des personnes par le biais de différents **organismes**.



Le candidat s'engage à mettre tout en œuvre pour réussir son projet.

En cas d'arrêt pour raison médicale ou familiale, le candidat sera tenu de prévenir l'accompagnateur social au plus tard 24h après la raison soit par téléphone, soit par courrier, soit par E-mail, cela n'entraîne pas l'abandon du projet, l'objectif étant la réussite du projet

En cas d'abandon, le candidat sera tenu de prévenir et de motiver la raison de son abandon au plus tard 24h après la raison auprès de l'accompagnateur social, soit par courrier, soit par mail.

Le candidat s'engage à respecter les intervenants liés a ce projet et à respecter les créneaux qui seront attribués lors des ateliers de perfectionnement et d'accompagnement pour maximiser la réussite du projet.

Le candidat s'engage à respecter le matériel qui lui sera fourni durant la réalisation de son projet.

Adhésion

Je soussigné(e)reconnais avoir pris connaissance de la charte et du fonctionnement de ce projet, et accepte d'y adhérer.
Je certifie l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire pour l'introduction de ma candidature au projet « Bourse au permis B »
Date://
Signature :

Les données à caractère personnel sont uniquement traitées par la Commune de Bernissart en vue de remplir les missions qui lui ont été confiées par les différents intervenants au projet « Bourse au permis B ». Les données à caractère personnel ne sont en aucun cas traitées à des fins commerciales. Les données à caractère personnel ne sont transmises qu'au personnel chargé de traiter les dossiers relatifs à ce projet. Ces données peuvent être communiquées à des personnes extérieures à la Commune de Bernissart lorsque cela s'avère nécessaire pour le traitement du dossier. Chaque personne concernée par le traitement de données peut consulter ses données personnelles, les faire rectifier ou, si elle a de bonnes raisons, les faire supprimer. À cet effet, elle envoie une lettre accompagnée d'une copie de sa carte d'identité à l'adresse suivante : Administration commune de Bernissart, rue du Fraity 76 à 7320 Bernissart.

LA BOURSE AU PERMIS de conduire B s'inscrit dans un projet soutenu par la Wallonie, la commune et ses partenaires. Elle vise à lutter contre la pauvreté afin de permettre à des personnes à faibles revenus ou éloignées de l'emploi ainsi qu'aux étudiants issus de familles en situation de précarité d'obtenir leur permis B à un coût moins élevé. Ce projet comprend également le suivi des candidats de manière individuelle et collective, et ce pour mettre toutes les chances de leurs côtés.

Cette bourse sera accordée après acceptation du comité de sélection.

La commune de Bernissart finance en partie votre projet, elle ne prend donc pas en charge la totalité du coût.

Les inscriptions sont limitées à 75 personnes et en fonction du budget alloué et ce jusqu'en septembre 2024.

Après analyse et suite à la validation du comité de sélection, nous interviendrons financièrement à hauteur de 40 % au maximum des frais de permis ; selon la formule de cours choisie auprès de l'auto-école.

Besoin d'une information, d'une aide dans vos démarches administratives pour obtenir votre permis de conduire, d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre projet ? Pour toute question ou tout problème rencontré lors du processus, **n'hésitez pas à contacter l'accompagnateur social au 069/59.00.64 ou au 0478/79.71.42.**